



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DES ARCHERS BANDOULIERS Le 22 août 2017

**Les Archers Bandouliers** : 217 allées du Bocage 65300 Lannemezan

Mails : [archersbandouliers@yahoo.fr](mailto:archersbandouliers@yahoo.fr)    <http://archers-bandouliers.club.sportsregions.fr/>

**Lieu : Café de la Gare**

**Début de la séance** : 18H15

**Présents** : Charlotte, Gisèle, Francis, Jacky, Bertrand, Jean-Pierre, Pascal, Geoffrey – **Absents excusés** : Fanny, Cécile, Julie

### ORDRE DU JOUR

- Reprise des entraînements
- Journée Portes Ouvertes
- Licence 2017/2018
- Concours « salle » organisé par le club, récompenses
- Point sur les Finances
- Planning des concours « salle » 2017/2018 - Inscriptions aux concours
- Statuts du club
- Point sur le terrain extérieur

### Reprise des entraînements

La reprise des entraînements « salle » pour adultes est fixée au jeudi 14 septembre 2017 à partir de 20h30.

La reprise des séances du samedi est fixée au 9 septembre 2017, même horaires, bien que Pascal ait fait remarquer que c'est la semaine de la rentrée scolaire. Une réunion avec les entraîneurs et aides entraîneur sera proposée courant semaine 36.

Pour information, le premier concours « salle » se déroulera le 8 octobre 2017 à Séméc.

### Journée Portes Ouvertes

La journée Portes Ouvertes est fixée au samedi 23 septembre 2017 et se déroulera au gymnase de 9h30 à 12h.

Il est prévu un affichage (y compris au gymnase) et des annonces dans la Presse ainsi que via le site  [Les Archers Bandouliers](#).

## Licence 2017/2018

Cette année, les modalités changent en ce qui concerne le certificat médical.

Validité du certificat médical : le certificat médical est désormais valable pour 3 ans sous réserve de satisfaire à un questionnaire de santé envoyé par mail aux licenciés par la fédération (renouvellement licence).

Ce questionnaire de santé est à remettre au président du club avec la demande de renouvellement de licence. Si l'archer répond, sous *son entière responsabilité*, par la négative à toutes les questions, il n'est pas nécessaire qu'il fournisse un nouveau certificat médical.

Le questionnaire coché, doit être datée et signée.

Important : le Président souhaite néanmoins un certificat médical annuel pour les jeunes archers (7 – 20 ans)

**Mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc en compétition.**

Les licences pourront être reprises dès le 1 septembre ou le samedi 9 septembre lors de la reprise des entraînements.

Le prix reste inchangé par rapport à la saison précédente :

Poussins : **57 €**    Après les 01.01.2008

Jeunes : **60€**    Entre le 01.01.2006 et le 31.12.2007 **benjamin**

Le 01.01.2004 et le 31.12.2005 **minime**

Le 01.01.2001 et le 31.12.2003 **cadet**

Le 01.01.1998 et le 31.12.2000 **junior**

Adultes :

Au club : **75€**    Compétition : **80€**

Le 01.01.1969 et le 31.12.1997 **Sénior**

Le 01.01.1957 et le 31.12.1968 **Vétéran**

Avant le 01.01.1957                      **Super Vétéran**

**Découverte** : début mars **35€**

**Famille** : 1 adulte +1 jeune, 2 jeunes, 2 adultes ou plus : **moins 5€**

Commentaires du Président :

Le prix de la licence reste très abordable par rapport à d'autre club, néanmoins en raison des baisses de subventions il souhaiterait qu'à la prochaine assemblée générale soit étudiée une nouvelle grille tarifaire.

Pour rappel, le club prend automatiquement pour chaque archer l'assurance de base (0,25 euro).

## Concours « salle » organisée par le club

Le concours « salle » sera organisé le dimanche 15 octobre 2017 dans l'espace du Nebouzan, elle peut contenir entre 25/30 cibles

La mise en place est prévue le samedi 14 de 23h à 2h du matin.

Le matériel sera acheminé dans la semaine.

Le Comité de Direction statue sur le fait que les récompenses seront attribuées aux 3 premiers de chaque catégorie qu'ils soient jeunes ou adultes.

Remarques du Président :

- Désormais les poussins sont admis dans les concours officiels. Il faut donc des « marqueurs » et donc des volontaires.
- Une réunion préparatoire à ce concours sera tenue début octobre.
- Il serait opportun de solliciter d'éventuels sponsors.
- Une subvention a été demandée à la Région Occitanie pour la fourniture de nouveaux paillons.

## Planning des concours « salle » 2017/2018 - Inscriptions aux concours

Le planning : Aquitaine et Midi-Pyrénées est le suivant : **(non exhaustif)**

**8/10 : Séméac**

**15/10 : Lannemezan**

**22/10 : Plaisance du Gers**

**29/10 : Lavaur**

4/11 : Tarbes  
5/11 : L'Union  
11/11 : Condom  
12/11 : Lescar  
19/11 : Cugnaux  
25/11 : Muret  
2/12 : Balma  
3/12 : Mirande  
9/12 : TAC  
16/12 : Lescar  
16/12 : Légevin (FITA)  
23/12 : Lescar (spécial Noël)  
6/01 : Orthez  
6/01 : Balma  
7/01 : Auch  
13/01 : Soumoulou  
20/01 : Pau  
20/01 : L'Isle Jourdain  
21/01 : L'Union  
27/01 : Blagnac  
28/01 : Tarbes (Chpt. Départemental)  
3/02 : Lescar  
10-11/02 : Carcassonne (Chpt. Région. jeunes)  
17-18/02 : Auch (Chpt. Région. adultes)

Les inscriptions à ces concours sont à demander par chaque archer. Afin d'organiser du covoiturage et d'avoir de la visibilité sur les participations de l'ensemble des archers du club, il est demandé de mettre systématiquement le club en copie des demandes d'inscription : [<archersbandouliers@yahoo.fr>](mailto:<archersbandouliers@yahoo.fr>)

### Statuts du club

Les statuts du club sont caducs et le Président souhaite les réécrire pour la fin 2017.  
Le Président demande au secrétaire qui s'est proposé de présenter une nouvelle mouture sur la base des statuts type proposés par la FFTA. Une relecture sera effectuée par Geoffrey vers fin octobre, début novembre. et seront proposés à l'acceptation lors la prochaine A.G.

### Point sur le terrain extérieur

Le Président regrette les dégradations commises par les gens du voyage (palettes, bâches de protection, insalubrité) et en a informé la Mairie.

Par ailleurs, il y a un manque de visibilité sur les conséquences du chantier SNCF (le remblaiement projeté nécessitera le déplacement des buttes de tir). Le point positif est que le terrain à terme serait bien à disposition du club et qu'une butte de protection sera installée derrière les cibles.

Prochaine réunion fin septembre début octobre (organisation concours du 15/10)

**LA REUNION EST LEVÉE À 19h30**

**Le Président**

*Appert\_Raullin.F.*

**Le Secrétaire**

*M. Aubert*